



COMMUNIQUE DE PRESSE Juillet 2019

Gratuité du réseau TCL : Restitution de l'étude scientifique d'impact

Le SYTRAL, qui pilote le deuxième plus important réseau de transport français, a fait appel au Laboratoire Aménagement Economie Transport (LAET) pour mener une étude sur-mesure, d'impact de la mise en place de la gratuité du réseau TCL.

Conduite par une équipe de chercheurs spécialistes des questions de transport et de mobilité, l'étude s'appuie sur les modèles de réseaux français ayant déjà adopté la gratuité, qui sont toutefois sans commune mesure avec le principal réseau du SYTRAL.

Autorité Organisatrice des Transports pour l'ensemble du département du Rhône, le SYTRAL est l'unique structure française à développer et piloter tous les réseaux urbains et interurbains à une telle échelle, avec 278 communes desservies sur un territoire d'1,8 million d'habitants.

Aucun réseau de cette importance dans le monde n'a mis en place la gratuité des transports.

La politique tarifaire du SYTRAL

Le SYTRAL s'attache à conduire une politique tarifaire visant à préserver les capacités de financement et de développement de ses réseaux, tout en garantissant l'accès aux transports publics pour tous, en proposant une large gamme tarifaire adaptée et solidaire.

Afin de permettre au plus grand nombre l'accès au réseau de transport en commun, le SYTRAL déploie une nouvelle tarification TCL selon l'âge des usagers, tout en maintenant la tarification solidaire spécifique, qui offre des réductions de - 75% à - 80% selon les niveaux de revenus. Aujourd'hui ¼ des abonnés du réseau bénéficient d'un tarif solidaire.

Ce modèle de tarification offre une réduction du budget transport pour la majeure partie des usagers : 98% des abonnés paient moins de 32€ par mois, soit environ 1€ par jour.

Le budget du SYTRAL est notamment financé par les entreprises via le versement transport, 45 % des ressources, les tickets et abonnements, 30 % et la participation des collectivités, 20 %. Les recettes de la billetterie représentent aujourd'hui 265 M€ par an.

La gratuité menacerait une situation financière à l'équilibre

Depuis près de 20 ans, l'amélioration continue de la situation financière du SYTRAL résulte de la cohérence de la politique de mobilité mise en place avec le Plan de Déplacement urbain (PDU) et sa stratégie de développement de l'offre en transport en commun.

Couplé à une volonté politique de réduire l'usage de la voiture individuelle, ce développement s'est traduit par une attractivité renforcée du réseau TCL et une augmentation de sa fréquentation, inégalée au niveau national.

Ainsi, entre 2001 et 2018, l'offre du réseau TCL a progressé de 42 %, et sa fréquentation de 58 %, passant de 303 millions à 480 millions de voyages par an. Les tarifs évoluent (1,7 % depuis 2017) notamment pour suivre le rythme d'évolution des charges de fonctionnement, notamment de l'énergie.

Associé au souci de maîtriser les charges d'exploitation, ce « cercle vertueux » conduit à une optimisation des ressources financières et donc à des capacités importantes d'investissement pour l'amélioration et le développement des réseaux. Cela a permis au SYTRAL d'investir 3.6 milliards d'euros entre 2001 et 2020.

Fouziya Bouzerda, Présidente du SYTRAL, souligne l'importance de cette gestion optimisée qui permet notamment d'ajuster l'offre : *« La fréquentation du réseau a progressé de 5% depuis le début de l'année. Nous déployons actuellement un dispositif de renfort d'offre à hauteur de 6 millions d'euros pour augmenter la capacité du réseau. Cette mesure exceptionnelle est rendue possible grâce à notre capacité d'autofinancement ».*

Le coût de la gratuité

Les conséquences dues à l'instauration de la gratuité sont moins importantes pour les villes moyennes où la fréquentation est initialement inférieure, et l'impact financier est réduit de par la taille limitée du réseau. Le niveau initial de fréquentation y était par ailleurs faible : moins de 30 voyages par habitant et par an contre environ 330 sur le réseau TCL. **Avec 3 fois plus d'offre et 11 fois plus de voyages, la situation du réseau lyonnais diffère très fortement des 10 plus grands réseaux qui ont opté pour la gratuité. Chaque jour, l'exploitation du réseau TCL représente 1.2 million d'euros pour le SYTRAL, soit des coûts d'exploitation 5 fois supérieurs.**

L'abandon du transport payant dans certaines villes naît de la volonté de redynamiser des centres-villes en déclin et d'accroître la fréquentation des réseaux de transport, là où le centre de Lyon est déjà très dynamique et **le réseau TCL connaît une fréquentation en constante progression (480 millions de voyages en 2018).**

D'après l'étude menée, la gratuité sur le réseau lyonnais pourrait accroître la fréquentation entre 15 et 30%. En matière de report modal, la mesure n'aurait pas les effets escomptés et irait à l'encontre des objectifs du PDU 2017-2030 adopté par le SYTRAL. Le gain de fréquentation proviendrait davantage de la marche à pied et du vélo, que d'un report de la voiture vers les transports en commun. Sur Lyon et Villeurbanne, cela se traduirait par une baisse de 7% des déplacements à pied et 15% des déplacements à vélo.

Cette augmentation significative de la fréquentation liée à la gratuité, nécessiterait par ailleurs une adaptation de l'offre et requerrait des coûts supplémentaires élevés. Le déficit annuel serait triplé à court terme et pourrait atteindre plus de 500M€ par an en 2030.

Fouziya Bouzerda, Présidente du SYTRAL, avertit sur les coûts que pourrait engendrer la gratuité sur le réseau :

« Si les usagers ne contribuent plus, nous perdrons un tiers de nos recettes ! Il nous faudra trouver d'autres ressources pour faire face au besoin de financement. Le versement transport serait porté à son taux plafond (2%) et la participation des collectivités territoriales devrait augmenter de façon significative ; 250 M€ en plus des 160 M€ actuellement versés. Le coût se répercuterait ainsi de manière indirecte sur les contribuables. Par ailleurs, à l'heure du projet de loi d'orientation des mobilités, nous devons accélérer les investissements et développer encore davantage l'offre de transport ».

La gratuité réduirait certaines dépenses d'exploitation, comme la distribution des titres de transport et les contrôles (20 M€) mais les économies réalisées ne représenteraient que 5% du coût d'exploitation du réseau.

Si la gratuité a déjà été mise en place par plusieurs réseaux français, le LAET confirme que cette mesure compromettrait le développement du réseau TCL sur le long terme et annihilerait toute la dynamique vertueuse mise en place depuis plus de 15 ans par le SYTRAL en matière de financement et de maîtrise des charges.

CONTACTS PRESSE

Olivia Vansoen - vansoen@sytral.fr - 06 74 35 39 61

Lucie Rivière – riviere@sytral.fr – 06 71 18 32 66

